

Conditions de vie

Quelques indicateurs de développement durable

Pour évaluer le niveau de développement des populations au-delà de la seule dimension mesurée par le PIB, l'indice de développement humain (IDH) offre une mesure du niveau moyen de « bien-être » atteint dans des dimensions clés : vivre une vie longue et en bonne santé, atteindre un certain niveau d'éducation, et jouir d'un niveau de vie décent. Selon cet indice synthétique, la région se situe au 9^e rang, position plus favorable que celle qu'elle occupe en matière de croissance économique (11^e rang). Cette approche présente toutefois elle aussi des limites et ne suffit pas à rendre compte du progrès de la société dans toutes ses dimensions. Le recours à un ensemble d'indicateurs regroupés selon les trois grands piliers du développement durable et traduisant chacun une dimension du progrès de la société, sans chercher à réduire ce dernier à un indice unique, s'impose de plus en plus aujourd'hui dans le débat public. La situation de la Bourgogne-Franche-Comté au regard du développement durable présente un visage contrasté.

L'accès à l'emploi, facteur essentiel d'inclusion sociale

Occuper un emploi est un élément indispensable à la qualité de vie, contribuant à l'autonomie et au développement social et humain. L'économie sociale et solidaire (ESS) contribue, quant à elle, à engager les territoires dans une démarche de développement durable, par la mobilisation des ressources locales et la mise en avant des dimensions sociales et humaines de l'économie. Avec un taux d'emploi de 64 % et un poids de l'ESS de 11,6 %, la Bourgogne-Franche-Comté occupe une position médiane en France.

Le niveau de vie et l'état de santé influent fortement sur le bien-être subjectif

Le bien-être subjectif est l'une des composantes de la qualité de vie. Sa mesure repose sur l'évaluation de plusieurs facteurs, tels que le niveau de revenu, la santé ou les conditions de vie matérielles, qui ont un impact fort sur le

bien-être ressenti par les individus. La région se caractérise par des conditions de vie plutôt favorables sur le plan monétaire, et moins favorables sur le plan sanitaire.

Des initiatives locales pour le développement durable des territoires

Le changement climatique, la préservation de la biodiversité et la maîtrise de l'énergie sont devenus des composantes stratégiques à part entière du développement des territoires. Différents outils et démarches permettent d'engager, à leur niveau, la transition vers un mode de développement durable : Plans climat air énergie territoriaux, Territoires à énergie positive, Territoires zéro déchets zéro gaspillage, Agendas 21... Aujourd'hui, la région est bien positionnée en matière de gestion des déchets ménagers, avec à la fois des volumes collectés faibles et la poursuite à bon rythme de leur réduction. Elle l'est moins concernant la production d'électricité d'origine renouvelable. ■

Chiffres Clés

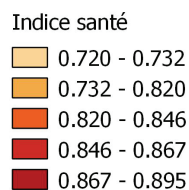
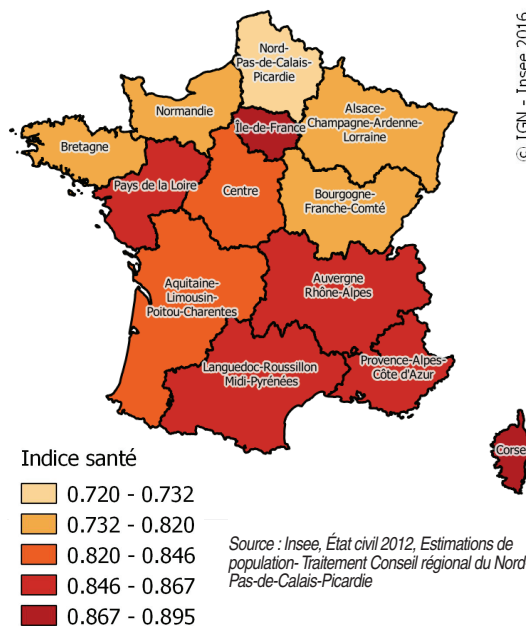
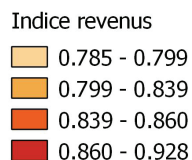
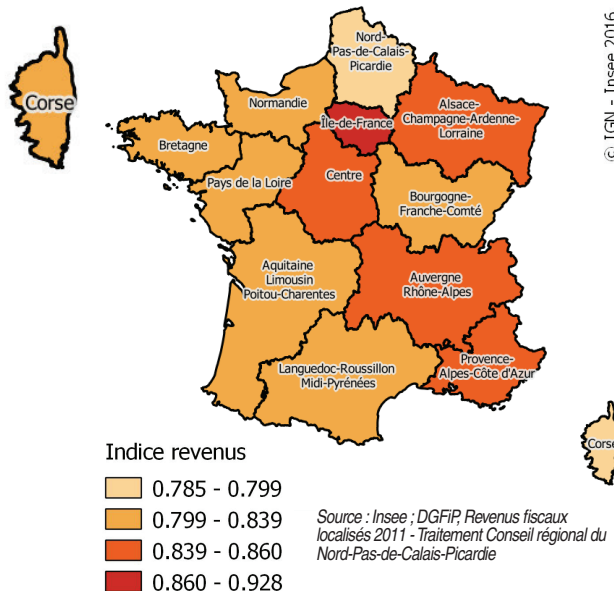
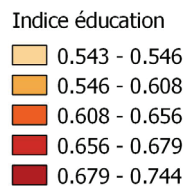
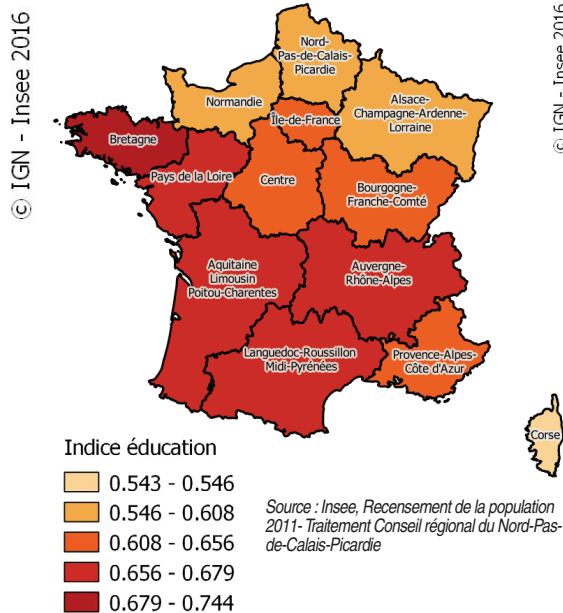
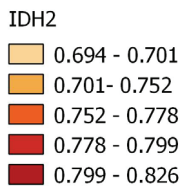
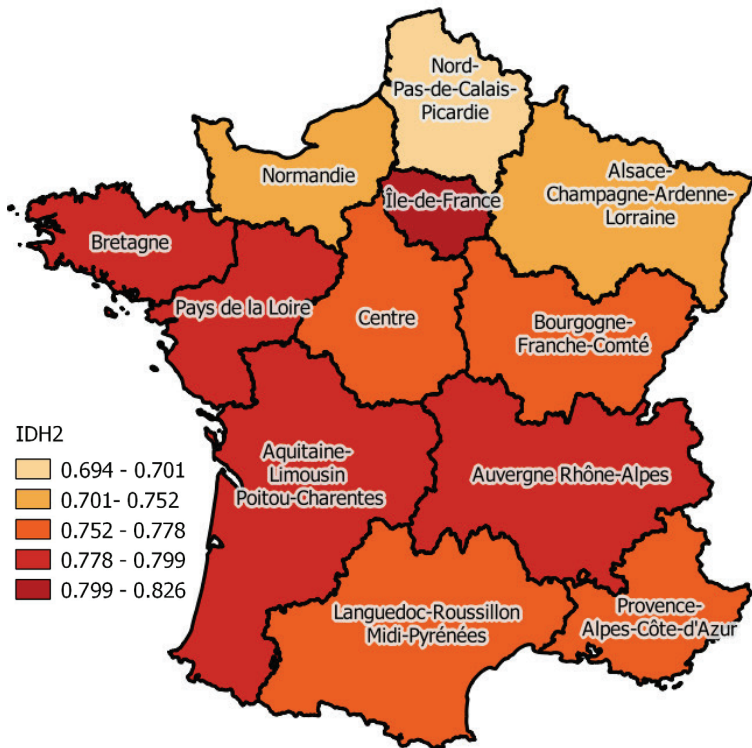
	Indice de développement humain IDH2 en 2011	Pilier social		Pilier économique		Pilier environnemental	
		Taux de pauvreté (en %)	Taux de mortalité prématurée standardisée en 2013* (en ‰)	Taux d'emploi des 15-64 ans en 2012 (en %)	Poids de l'ESS dans l'emploi en 2013 (en %)	Part de l'électricité d'origine renouvelable dans la consommation d'électricité en 2009 (en %)	Évolution de la quantité d'ordures ménagères collectées par habitant entre 2009 et 2013 (en %)
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	0,752	13,8	2,0	62,8	11,3	24,3	- 9,2
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	0,785	13,3	1,9	63,6	11,9	11,5	- 6,8
Auvergne-Rhône-Alpes	0,799	12,3	1,7	64,8	11,0	48,0	- 8,4
Bourgogne-Franche-Comté	0,766	12,8	2,0	64,3	11,6	4,1	- 8,3
Bretagne	0,795	10,5	2,2	64,4	14,3	6,9	- 9,2
Centre-Val de Loire	0,778	12,3	1,9	64,9	10,5	6,9	- 8,4
Corse	0,740	20,4	2,0	60,8	8,3	28,9	+ 0,2
Île-de-France	0,826	15,0	1,7	66,7	7,2	1,3	- 7,0
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	0,778	16,7	1,8	61,2	12,1	41,7	- 7,7
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	0,701	18,1	2,5	58,6	11,2	4,3	- 5,7
Normandie	0,737	13,4	2,2	62,8	11,0	4,2	- 11,2
Pays de la Loire	0,787	10,7	1,9	66,0	13,0	2,5	- 15,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,778	16,9	1,8	60,8	10,0	31,6	- 2,1
France métropolitaine	0,778	14,3	1,9	63,7	10,5	17,6	- 7,7
Rang de la région Bourgogne-Franche-Comté (du plus grand au plus petit)	9	9	4	6	5	11	7

* Le taux de mortalité prématurée est le rapport du nombre de décès au cours de l'année d'individus âgés de moins de 65 ans, sur la population totale des moins de 65 ans. Ce taux est standardisé, c'est-à-dire calculé en prenant en compte la structure par âge quinquennal de la population de la France.

** ESS : Economie sociale et solidaire

Sources : Insee, Recensement de la population 2012, Clap 2013, État Civil, Estimations de population ; SoeS

1 Développement humain : la Bourgogne-Franche-Comté en situation intermédiaire parmi les régions métropolitaines



Le développement humain est le reflet de la qualité de vie des hommes au sein de la société dans laquelle ils évoluent. Il inclut la notion de « bien-être », en s'appuyant sur certains articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Pour mesurer le développement humain, la plupart des pays du monde utilisent l'indice de développement humain (IDH), élaboré à la fin des années 1980 par le Programme des Nations-Unies pour le Développement. Pour répondre au besoin d'une régionalisation de l'IDH exprimé par les acteurs locaux, l'IDH-2 a été mis au point par une équipe de chercheurs du Nord-pas de Calais. Cet indice reprend les trois grandes dimensions de l'IDH : la santé, l'éducation et le niveau de vie, à travers la capacité à bénéficier d'une vie longue et saine, la capacité d'accès à l'éducation et aux connaissances et enfin la possibilité d'accéder aux ressources matérielles indispensables pour atteindre un niveau de vie décent. L'IDH-2 est calculé à partir de l'espérance de vie à la naissance des hommes et des femmes (indice santé), de la part de la population de plus de 15 ans non scolarisée et diplômée (indice éducation), et du revenu fiscal médian par unité de consommation (indice niveau de vie). Chaque dimension est exprimée par un indice qui varie entre 0 et 1. L'IDH-2 est la moyenne des trois indices. Il est d'autant plus élevé qu'il est proche de 1.